

ALASS – Association Latine pour l'Analyse des Systèmes de Sante

AMPHITHÉÂTRE MALRAUX

**CALASS 2018 LYON
(Site de la manufacture des tabacs)**

**6-7-8 Septembre 2018
Université Jean Moulin**

L'innovation et les Systèmes de Santé

Objectifs

L'ALASS est une association scientifique et professionnelle ayant pour buts la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l'analyse des systèmes de santé.

Ses secteurs d'intérêt sont notamment :

- La planification, l'organisation et la gestion des services de santé
- L'analyse des facteurs qui influencent l'état de santé et qui orientent l'utilisation des services de santé
- Le développement des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d'analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé
- L'analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires

L'activité de l'Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.



Membres

Les membres invités à adhérer à l'ALASS sont des chercheurs et des professionnels du secteur sanitaire et médico-social de culture latine ou qui se reconnaissent dans cette culture.

Langues du Congrès

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible en comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres.

Il n'est pas prévu de traduction simultanée.

Si la présentation orale est en portugais, espagnol, italien, roumain ou catalan, les textes qui l'accompagnent doivent impérativement être en français. Dans le cas où la présentation est en français, les diapositives devront être nécessairement en espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Cette règle facilite la compréhension mutuelle de tous les participants.

Matériel technique

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur. Des exigences particulières doivent être communiquées avant le 1er juillet à : alass@alass.org.

Thème principal : L'innovation et les Systèmes de Santé

Le monde socio-économique tend à mettre en tension les systèmes de santé. L'innovation est la clé pour s'adapter constamment aux métamorphoses du monde. L'innovation peut prendre des formes variées : organisationnelle, matérielle, relationnelle pour faire face aux enjeux actuels et futurs. En choisissant ce thème pour l'édition 2018 de la conférence ALASS, nous souhaitons ouvrir le débat sur les défis nationaux et internationaux dans les processus d'innovation sous toutes ses formes et dans toutes les disciplines. Comment s'adapter aux innovations technologiques, à l'évolution des mentalités des populations accompagnées mais aussi à celles des professionnels de santé ? Quelles alternatives pour accroître la qualité et l'efficacité de nos systèmes de santé aux bénéfices de toutes les parties prenantes ?

Thèmes à développer : L'innovation dans tous ses états :

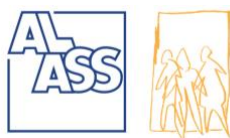
- 1) Organisationnelle, technologique, de service au patient/résident, soignante, éducative, innovation intra organisationnelle, inter institutionnelle, régionale, nationale, internationale, ...
- 2) Politiques de santé médico-sociales innovantes
- 3) Formes juridiques de l'innovation : partenariats, réseaux...
- 4) Appuis institutionnels et soutien à l'innovation
- 5) De l'innovation à sa diffusion : création, diffusion, ancrage des nouvelles pratiques
- 6) L'évaluation des innovations
- 7) La résistance à l'innovation et les stratégies pour la réduire

Tous les travaux de recherche et pratiques professionnelles touchant à ces thèmes sont bienvenus. L'envoi des propositions de communication doit se faire en précisant le numéro du sous-thème retenu.

Autres thèmes de l'ALASS

L'ALASS étant une association dont les intérêts des membres sont très diversifiés, des présentations ou des sessions spécifiques pourront être proposées sur d'autres problématiques relevant de l'analyse des systèmes de santé, tels que :

Epidémiologie et santé publique, assistance aux personnes âgées, conditions d'accès et d'équité, organisation des services en réseaux intégrés, parcours de diagnostic-thérapeutique-assistance et



intégration hôpital-territoire, santé mentale, financement des services sanitaires, logistique, instruments de management, technologie de l'information et de la communication, gestion des risques dans les hôpitaux, modèles d'organisation, de gestion des compétences et des connaissances pour l'assistance du personnel de santé, formation pour les professions sanitaires, formation à distance, gouvernances et politiques sanitaires nationales, décentralisation des systèmes d'assistance sanitaire, relations entre public et privé, éducation à la santé et communication publique, évaluation des programmes de santé publique, hospitalisation à domicile, droit à la santé, les droits des patients, etc.

Le Comité d'organisation et le Comité scientifique réuniront le cas échéant les communications autour de thèmes communs qui donneront lieu à des sessions. Les membres de l'ALASS et les participants au Congrès sont encouragés à proposer des sessions spécifiques.

Participation à CALASS 2018

Quatre modalités de participation ont été prévues :

1. Propositions de communication

Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots maximum).

[Consultez modèle abstract pour CALASS 2018.](#)

- La sélection du thème : thème principal de CALASS 2017 ou autres thèmes de l'ALASS
- La sélection de la session si elle entre dans le thème principal de CALASS 2017 : choisir une des sessions proposées
- Le titre de la communication
- Les auteurs et leurs institutions professionnelles
- L'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse
- Les objectifs de la recherche
- Le contexte et la description du problème
- Les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés
- Les résultats et la discussion
- Les apports / l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques
- De trois à cinq mots-clés

L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.

Les résumés non conformes à ce modèle seront exclus.

Il ne sera accepté que deux résumés au maximum par orateur.

Communications

Le texte final et entier comprend 5 000 à 10 000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles.

Présentation orale

Les présentations orales ont une durée moyenne de 15 à 20 minutes pour permettre 5 minutes de discussion. Il est indispensable que la présentation orale s'effectue dans une langue latine différente de celle utilisée dans le support visuel (PowerPoint, rétroprojecteur...). Si la présentation orale est faite en portugais, espagnol, italien, roumain ou catalan, les diapositives doivent impérativement être en français. Dans le cas où la présentation est faite en français, les diapositives devront être nécessairement en espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Cette règle facilite la compréhension mutuelle de tous les participants. Les communications ne pourront être présentées qu'accompagnées d'un support visuel.

2. Poster



La présentation de poster est encouragée. La proposition de poster doit avoir la même structure que celle des communications (voir ci-dessus).

Chaque poster ne doit pas comporter plus de 10.000 mots et doit présenter un résumé écrit en langue française et un autre dans une langue différente de celle du reste du poster.

Chaque auteur de poster disposera d'un espace pour présenter son travail. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters.

3. Organisation de sessions

Les personnes intéressées par l'organisation de sessions sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet à alass@alass.org

L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

4. Participation simple

Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du Congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session.



Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées **avant le 2 mai 2018** au secrétariat technique:

ALASS
Marc Aureli, 5, local 3
E-08006 Barcelona
E-mail : alass@alass.org
Fax : 0034 93 202 33 17

Echéances

02-05-2018 Date limite pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire.

30-05-2018 Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.

15-07-2018 Date limite pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pour pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.

01-08-2018 Date limite pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters qui arriveront après cette date ne pourront être insérés que sur les pages web du site ALASS.

Important : Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter des communications et/ou des posters.

Les inscriptions sont limitées à 290 participants.

Comité scientifique local

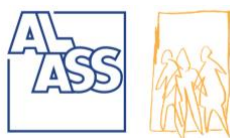
Président : *Véronique Zardet*, Professeur, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Membres :

Jacques Bonnet, Professeur Emérite, Faculté des Lettres et Civilisations, Université Jean Moulin

Marc Bonnet, Professeur, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Céline Broggio, Professeur, Université Paris 13



Virginie Chasles, Maître de conférences, Faculté des Lettres et Civilisations, UMR 5600 EVS, Université Jean Moulin

Elisa Chelle, Docteur et Ingénieur de recherche, Chaire Valeur du soin, Faculté de Philosophie, Université Jean Moulin

Frantz Datry, Docteur et directeur de programme, ISEOR, Lyon

Denis Fière, Professeur émérite, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard Lyon.

Marc Frachette, Docteur et Consultant, CapO2

Philippe Garnerin, Docteur, Responsable du service d'information médico-économique, Hôpitaux Universitaires de Genève.

Nathalie Krief, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Sylvie Mira-Bonnardel, Maître de conférences HDR, ISEOR, Magellan, École Centrale de Lyon

Christophe Pascal, Maître de conférences HDR, Directeur, IFROSS, Faculté de droit, Université Jean Moulin

Paul Perrin, Professeur, Hospices Civils de Lyon

Renaud Petit, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Maïté Rateau, Docteur, Intervenant-chercheur, ISEOR, Lyon.

Alexis Roche, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Henri Savall, Professeur émérite, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Didier Vinot, Professeur, Co-Directeur de la Chaire Valeur du soin, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Comité Directeur ALASS

Philippe Anhorn, Suisse

Joan Barrubés, Espagne

Maurizio Battino, Italie

Georges Borges da Silva, France

Roxane Borges da Silva, Canada

Patricia Chico Aldama, Mexique

Monica De Angelis, Italie (Président)

Carlo De Pietro, Suisse

Johanne Gagnon, Canada

Marie-Pierre Gagnon, Canada

Edna Maria Goulart Joazeiro, Brésil

Berta Maria Iradier, Espagne

Noemi Javaux, Belgique

Philippe Kohl, Belgique

Ana Maria Malik, Brésil

Catherine Maurain, France

Frédérique Quidu, France

Magda Scherer, Brésil

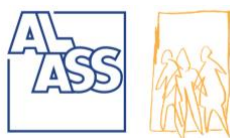
Abdesselam Taleb, Algérie

Carmen Tereanu, Italie

Carolina Tetelboin Henrion, Mexique

Véronique Zardet, France

Comité d'organisation du Congrès



Coordination générale

Véronique Zardet, Professeur, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin (zardet@iseor.com).

Membres :

Alexis Roche, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Christophe Pascal, Maître de conférences HDR, Directeur, IFROSS, Faculté de droit, Université Jean Moulin

Virginie Chasles, Maître de conférences (Géographie de la santé), Faculté des Lettres et Civilisations, UMR 5600 EVS, Université Jean Moulin

Catherine Parmentier, Directrice de la communication, iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

Secrétariat technique du congrès

Luisa Falcó. ALASS. alass@alass.org

Institution accueillante

Université Jean Moulin et ses composantes : iaelyon School of Management, Faculté de Philosophie, IFROSS



Lieu de la conférence

AMPHITHÉÂTRE MALRAUX

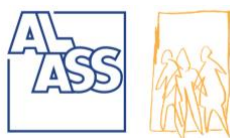
Site de la manufacture des tabacs

Université Jean Moulin

8 cours Albert Thomas

Lyon

Métro station sans souci – ligne d



20ème édition des « Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé »

A l'occasion de CALASS 2018, l'ALASS décernera pour la 20ème année consécutive :

Le prix d'excellence « Communication » qui sera attribué à la meilleure communication

Le prix d'excellence « Poster » qui sera attribué au meilleur poster

Les communications seront sélectionnées par une commission « ad hoc » de l'ALASS

Le prix d'excellence Poster consiste en l'inscription gratuite au prochain Congrès CALASS 2019.

Le Prix d'excellence Communication consistera en la remise d'un montant de 300 euros. Ce Prix est parrainé par une institution lyonnaise.

Actes du Congrès et publication du meilleur travail sélectionné par le Comité scientifique et de programme de CALASS 2018.

Les communications acceptées par le Comité de l'ALASS et les présentations effectuées durant les sessions de posters seront publiées dans les Actes du Congrès 2018 dans la revue électronique avec ISSN CALASS N° 1.988-7914.

ALASS bénéficie du soutien :

Belgique

- Cliniques Universitaires Saint-Luc - Université Catholique de Louvain
- Université Libre de Bruxelles, Hôpital Erasme, Bruxelles
- Santhea, Fédération hospitalière, Bruxelles-Namur
- Centre Hospitalier Universitaire Sart Tilman, Liège
- Union Nationale des Mutualités Socialistes, Bruxelles

Brasil

- Federação Nacional dos Farmacêuticos-FENAFAR

Canada

- Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal

France

- IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé, Paris
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes
- Université Jean Moulin Lyon 3 - iaelyon School of Management

Italie

- CRISS. Centro interdipartimentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università Politecnica delle Marche, Ancona

Luxembourg

- Centre de Recherche Public de la Santé, Luxembourg



Mexico

- Departamento de Atención a la Salud, División de Ciencias Biológicas y de la Salud. Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco
- Instituto de Salud Pública de la Universidad Veracruzana. Veracruz

République de Moldavie

- Asociația de Economie, Management și Psihologie în Medicină, Chisinau

Roumanie

- Asociația Română de Sănătate Publică și Management Sanitar - ARSPMS

Suisse/Svizzera

- Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud, Lausanne
- Hôpitaux Universitaires de Genève